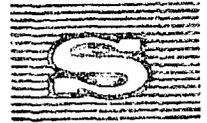


UN LIBRARY



SEP 26 1980

NATIONS UNIES

IN/SA COLLECTION

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14195
25 septembre 1980
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 25 SEPTEMBRE 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TUNISIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, le texte de la déclaration
du Gouvernement tunisien, faite le 23 septembre 1980, au sujet du conflit
iraqo-iranien.

Je vous prie de la faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Tunisie,

(Signé) Taieb SLIM

Annexe

Déclaration du Gouvernement tunisien

Un porte-parole du Gouvernement tunisien a fait, le 23 septembre 1980, la déclaration suivante au sujet du conflit irako-iranien :

"C'est avec consternation et beaucoup de tristesse que le Gouvernement tunisien a appris la tournure alarmante prise par le conflit entre l'Iraq et l'Iran qui a dégénéré en une guerre ouverte et généralisée.

La Tunisie, pays musulman, regrette profondément que ces deux pays voisins et frères que tout destine à l'entente et à la coopération en soient venus à cette situation extrême qui porte préjudice à l'ensemble de la nation musulmane.

Le Gouvernement tunisien lance un appel aux deux pays pour mettre fin immédiatement aux combats afin de faire prévaloir la raison et de recourir aux moyens pacifiques pour régler tous les différends qui les opposent dans le cadre de la solidarité islamique et des principes de la Charte des Nations Unies."
